

Note Méthodologique : Analyse des risques travaux en hauteur à Abidjan Cote d'Ivoire

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Assurer la sécurité et la conformité des interventions en hauteur à Abidjan.
- Cibler les secteurs BTP, génie civil, maintenance industrielle, installations en hauteur.
- Évaluer rigoureusement les dangers et proposer des mesures adaptées au contexte local.
- Respecter les exigences réglementaires ivoiriennes et internationales.
- Faciliter la décision et le pilotage des risques via un rapport détaillé.

Point clé : Une visite sur site est indispensable pour une évaluation précise et contextualisée des risques.

Objectifs de la mission

- Identifier de manière exhaustive les dangers des opérations en hauteur.
- Évaluer gravité et probabilité d'occurrence des risques.
- Définir des mesures de prévention adaptées pour protéger les intervenants.
- Assurer la conformité à la réglementation ivoirienne et aux normes reconnues.
- Réduire les incidents et améliorer la performance globale.
- Produire un rapport facilitant la décision et le pilotage efficace des risques.

Périmètre / livrables attendus

- Entreprises du BTP, génie civil, maintenance industrielle, installation/entretien d'équipements en hauteur.
- Interlocuteurs : responsables QHSE, chefs de chantier, chargés de sécurité, techniciens d'intervention, RH.
- Sites à forte exposition : ports d'Abidjan (Vridi), zones industrielles (Yopougon, Anyama).
- Rapport d'analyse des risques (constats, évaluations, priorisation).
- Plan d'action structuré avec priorités et délais.
- Recommandations techniques et organisationnelles.
- Fiches de suivi et bilans de sécurité.
- Livraison au format numérique et/ou papier avec présentation claire.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Compréhension du contexte, périmètre des travaux, conditions spécifiques du site.
- Observation préliminaire des postes et entretiens avec acteurs clés.
- Résultat : cadrage de la mission et adaptation de la méthodologie au terrain.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des procédures, registres d’accidents, dispositifs de prévention.
- Veille de conformité avec la législation ivoirienne et normes internationales.
- Résultat : identification des écarts et zones de risques non maîtrisées.

Étape 3 : Évaluation des risques sur le terrain

- Observations détaillées des conditions de travail, équipements, comportements.
- Vérification des protections collectives et individuelles sur sites ciblés.
- Résultat : qualification/quantification des risques et mesure de l’efficacité des mesures existantes.

Étape 4 : Recommandations et plan d'action

- Formulation de recommandations pratiques et adaptées.
- Élaboration d’un plan d’action priorisé avec délais (formations, équipements, procédures, sensibilisation).
- Résultat : plan opérationnel tenant compte des contraintes économiques et organisationnelles.

Étape 5 : Suivi et accompagnement

- Contrôles, audits périodiques, bilans de sécurité.
- Rapports détaillés à la direction et ajustements continus.
- Résultat : pilotage dynamique et amélioration continue.

Planning / durée / jalons

Jalon	Description	Détails / durée
Démarrage	Lancement dès identification du besoin ou changement majeur.	Selon disponibilité des équipes.
Étude documentaire & veille	Analyse des documents internes et conformité réglementaire.	Sur site ou hybride, durée variable selon taille/complexité.
Visite(s) sur site	Observation terrain des postes, équipements et pratiques.	Indispensable à l’évaluation; planifiée selon périmètre.
Rapport d’analyse	Remise du rapport et des constats.	2–4 semaines après la visite sur site; format numérique/papier.
Restitution & plan d’action	Présentation claire des mesures recommandées et priorisation.	Plusieurs semaines au total (mission complète).
Suivi / audits	Contrôles, audits périodiques, bilans de sécurité.	Périodique, selon besoins.

Rôles & responsabilités

Client

- Fournir les documents nécessaires (procédures, registres d'accidents, plans, équipements/formations).
- Mettre à disposition les interlocuteurs (QHSE, chefs de chantier, sécurité, techniciens, RH).
- Faciliter l'accès aux sites pour visites et observations.

Consultant

- Réaliser le diagnostic initial et le cadrage.
 - Conduire l'analyse documentaire et la veille réglementaire.
 - Mener l'évaluation terrain des risques.
 - Formuler des recommandations et élaborer le plan d'action.
 - Assurer le suivi (contrôles, audits, bilans, rapports à la direction).
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Procédures internes et registres d'accidents.
 - Plans des installations et informations sur les sites à auditer.
 - Documents relatifs aux équipements et aux formations liés aux travaux en hauteur.
 - Informations sur le contexte opérationnel et le périmètre des travaux.
 - Disponibilité des interlocuteurs pour entretiens.
 - Accès aux sites d'intervention (zones industrielles/portuaires).
 - Références de la réglementation ivoirienne applicable.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Rapport détaillé remis en format numérique/papier avec présentation claire des constats et mesures.
 - Plan d'action priorisé avec délais clairs et mesures opérationnelles.
 - Suivi personnalisé : missions de contrôle, audits périodiques, bilans de sécurité.
 - Rapports à la direction pour un pilotage informé et continu des risques.
 - Veille réglementaire continue (Code du travail, exigences Inspection du travail, CNPS).
 - Amélioration continue fondée sur le dialogue avec l'entreprise.
 - Visite(s) sur site indispensable(s); intervention possible en mode hybride selon périmètre.
-